

Petro, nec Philippo dictum, quod de Nathanaele dictum est. Cur ergo illum in Apostolorum numerum non adlegit? Questionem solvit S. Augustinus, tract. 7 in Joan., n. 17. Nathanael eruditus erat, et peritus legis; propterea noluit Jesus illum inter apostolos suis adscribere, quia idiota elegit unde confundere mundum. Videat vocationem vestram, inquit Apostolus, 1 Cor. 4, 26, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobilitates; sed quae sunt mundi elegit Deus, ut confundant sapientes; et infirma mundi elegit Deus, ut confundant fortia. Erat ergo iste magnus et sine dolo; hoc solo non electus, ne cuiquam videatur Dominus doctos elegit.

Vens. 49. — Respondit ei Nathanael, et ait: Rabbi, tu es Filius Dei, tu es Rex Israel. Christus Jesus magister noster est; cum dociliter illum audiamus ut eis discipuli. Filius Dei unicus est; illum cum religione columbus et diligamus, ut veri Christiani. Rex Israel est; illi serviamus et obediamus ut subditi.

CAPUT II.

1. Et die tertia nuptiae factae sunt in Canâ Galilæa: et erat mater Iesu ibi.

2. Vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus, ad nuptias.

3. Et deficiente vino, dicit mater Iesu ad eum: Vnum non habent.

4. Et dicit ei Jesus: Quid mili et tibi est, mulier? nondum venit hora mea.

5. Dicit mater ejus ministris: Quodecumque dixerit vobis, facite.

6. Erant autem ibi lapides hydriæ sex posita secundum purificationem Judeorum, capientes singula metretas binas vel ternas.

7. Dicit ei Jesus: Implete hydriæ aquâ. Et impletum eas usque ad summum.

8. Et dicit ei Jesus: Haurite nunc, et fert architrâclino. Et tulerunt.

9. Ut autem gustavat architrâclinus aquam vinum factam, et non sciebat unde esset (ministri autem sciabant, qui hauserant aquam) vocat sponsum architrâclinus,

10. Et dicit ei: Omnis homo primum bonum vinum ponit: et cùm inebriati fuerint, tunc id quod deterius est: tu autem servâst bonum vinum usque adhuc.

11. Hoc fecit initium signorum Jesus in Canâ Galilæa: et manifestavit gloriam suam, et crediderunt in eum discipuli ejus.

12. Post hoc descendit Capharnaum ipse, et mater ejus, et fratres ejus, et discipuli ejus, et ibi manserunt non multis diebus.

13. Et propè erat pascha Judeorum, et ascendit Jesus Jerosolymam:

14. Et inventit in templo vendentes boves, et oves, et columbas, et numulariorum sedentes.

15. Et cini fecisset quasi flagellum de funieulis, omnes ejecti de templo, oves quoque et boves, et numulariorum effudit as, et mensa subvertit.

16. Et his qui columbas vendebant, dixit: Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei, domum negotiorum.

17. Recordatus sunt verò discipuli ejus quia scriptum est: Zelus domus tuae comedit me.

18. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei: Quod siquum ostendis nobis, quia haec facis?

19. Respondit Jesus, et dixit eis: Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitatib[us] illud.

20. Dixerunt ergo Judæi: Quadragesima et sex annis aedificatum est templum hoc, et tu in tribus diebus excitatib[us] illud?

21. Illi autem dicebat de templo corporis sui.

22. Cum ergo resurrexisse a mortuis, recordari sunt discipuli ejus, quia hoc dicebat, et crediderunt Scripturæ, et sermoni quem dixit Jesus.

23. Cum autem esset Jerosolymis in Paschâ, in die festo, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa ejus quæ faciebat.

24. Ipse autem Jesus non credebat semel ipsius eis, eò quod ipse nôsser omnes.

25. Et quia opus ei non erat ut quis testimonium perhiberet de homine: ipse enim sciebat quid esset in homine.

COMMENTARIA.

SENSUS LITTERALIS.

Vers. 1. — *Et die tertia, à profecitione in Galilæam, vel die tertii ex quo sponsus sponsum duxerat, nuptie factæ sunt in Canâ Galilæa, nuptiale convivium, quod per septem aut tres ut minimum dies agebatur more Judeorum, factum est seu continuatum in Canâ urbem Galilæe, distincta à Canâ Sidoniorum, et à Canâ Samariae in tribu Ephraim: Et erat mater Iesu ibi, iure propinquitatis, ut credere per est, invitata. Quis ha-rua nuptiarum sponsus fuerit, incertum.*

Vers. 2. — *Vocatus est autem et Jesus, et discipuli*

Vers. 1 jusqu'au 6. — Trois jours après il se fit des noces à Canâ en Galilée, et la mère de Jésus y était. Jésus fut aussi convié aux noces avec ses disciples. Et le vin venant à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin, etc.—Trois jours après que le Fils de Dieu fut parti pour aller en Galilée, que Nathanael fut venu trouver Jésus-Christ, il se fit des noces à Canâ. Ces noces étaient apparemment de celles qu'en des proches de la sainte Vierge, tant à cause que Canâ, où ces noces se faisaient, était alors celle qui n'est pas si bon: mais pour vous, vous avez réservé le vin jusqu'à cette heure.

4. Ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut fait à Canâ en Galilée; et par là il fit éclater sa gloire; et ses disciples crurent en lui.

12. Après cela, il s'en alla à Capharnaüm avec sa mère, et ses frères et ses disciples; mais ils n'y demeurèrent pas longtemps.

13. Et la pâque des Juifs étant proche, Jésus s'en alla à Jérusalem.

14. Et il trouva dans le temple des gens qui vendaient des bœufs, des moutons et des colombe[s], comme aussi des changeurs qui y étaient assis.

15. Il fit une espèce de fouet avec de petites cordes, et les classa tous du temple, avec les moutons et les bœufs; il jeta aussi par terre l'argent des changeurs, et il renversa leurs comptoirs.

16. Et il dit à ceux qui vendaient des colombes: Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic.

17. Alors ses disciples se souvinrent qu'il est écrit: Le zèle de votre maison me dévore.

18. Les Juifs donc prennent la parole, lui dirent: Par quel miracle nous montrez-vous que vous avez droit de faire de telles choses?

19. Jésus répondit et leur dit: Détruissez ce temple, et je le rétablirai en trois jours.

20. Les Juifs lui répondirent: On a été quarante six ans à bâtir ce temple, et vous le rétablirez en trois jours?

21. Mais il entendait parler du temple de son corps.

22. Quand donc il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avait dit cela; et ils crurent à l'Écriture, et à la parole que Jésus avait dit.

23. Or, comme Jésus était à Jérusalem durant les jours de la fête de Pâques, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait.

24. Mais Jésus ne se flattait point à eux parce qu'il les connaissait tous.

25. Et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage d'aucun homme, car il connaissait par lui-même ce qu'il avait dans l'homme.

COMMENTARIA.

SENSUS LITTERALIS.

ejus ad nuptias. S. Cyrill. Alexand., Eb. 2 in Joan., p. 154: Cùm nuptie celebrarentur, castè nimirum et honestè, Jesus unù cum discipulis suis invitatus venit, non tam epulatus, quâm ut miraculatum ficeret, ac præterea generationis humanae principiū sanctificaret. Convenerat enim ut qui naturam ipsum hominis renovatur ac totam in meliorem statum revocaturus erat, non solum iis qui jam nati erant benedictionem imperficiat, sed eti quoque qui postea nascituri essent gratiam præstrueret, et eorum ortum sanctum efficeret.

Il avait dèssein d'autoriser sa mission parmi les hommes. Il voulait enfin tracer, dans cette merveille de l'eau changée en vin par la vertu de sa bénédiction, une image du changement beaucoup plus miraculeux de la faiblesse de l'homme en la force de Dieu même, de la Synagogue des Juifs en l'Église de Jésus-Christ, de l'Assemblée criminelle des idolâtres conspirant contre la vraie Religion en une sainte société de fidèles adorateurs du Dieu véritable.

On a marqué en passant qu'elle pouvait être la raison qui porta la sainte Vierge à dire à Jésus que le vin manquait: car comme elle était peut-être la proche parente ou de l'épouse ou de l'époux, et chargée d'une partie du soin des noces, elle eut recours dans ce besoin à celui qu'elle regardait comme tout-puissant. Et on ne peut même douter que ce n'ait été par un mouvement de l'esprit de Dieu qu'elle se fut obligée de représenter à son Fils le besoin où se trouvaient les conviés. Il est vrai qu'il la rebute en apparence, en lui disant: Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, ô femme? Mais si on prend bien le vrais sens de ces paroles, on comprendra aisément que c'est à tort que différents herétiques en ont tiré cette fausse conséquence: Que Marie n'était donc pas revenue par Jésus-Christ pour sa vraie mère. Car il s'agissait alors de faire un miracle, et de le faire pour prouver aux Juifs sa divinité. Il fallait donc d'une part que la sainte Vierge représentât à Jésus-Christ le besoin où l'on se trouvait, afin qu'il parût y avoir nécessité à faire un miracle. Et il était important de l'autre que Jésus-Christ, en parlant à la sainte Vierge, fit connaître publiquement que dans les œuvres de sa puissance il agissait non comme homme, mais comme Dieu. Et ainsi, quoiqu'elle fut véritablement la mère de Dieu, parce que le Fils de Dieu s'était fait homme dans son chaste sein, c'était néanmoins comme Dieu de toute éternité qu'il pouvait faire et

Præsentia donique suâ nuptias cohonestavat, ipse cùm sit gaudium et laetitia universorum, ut veterem partitum tristitiam depelleret. « Vetera transierunt, ut Paulus ait, et facta sunt omnia nova. »

VERS. 3. — Et deficiente vino, dicit mater Iesu ad eum: Vimum non habent. Deficit vimum; tu illud procura, etenim omnia potes; inopie et verecundia cogitatorum succur.

VERS. 4. — Et dicit ei Jesus: Quid mihi et tibi est, mulier? Nondum venit hora mea. Quid mihi tecum? Hec res nihil ad te: me est, non tua. Scio quae legationis mens sunt ac ministerii, et quo tempore agenda. Nondum venit hora mea. Tempus autem edendi miraculorum erat, ubi plane omnibus constaret nullum supponesse vimum, ne aqua vino admista crederetur. « Nondum venit hora mea. » Miraculum exigebat mater, at ille tanquam non agnoscat visera humana, operatus facta divina, tanquam dicens: Quod de me facit miraculum, non tu genitus, scilicet divinitatem meam: sed quia genuisti infrasitum meum, tunc te cognoscere, cum ipsa infirmitas pendebit in cruce. Hoc est enim, « Nondum venit hora mea. » Tunc enim cognovit, quia usque semper uerat. Et antequam de illa natura esset, in prædestinatione naserat matrem; et antequam ipse Deus crearet, de qua ipsa homo crearetur, noverat matrem: sed ad quendam horam in mysterio non agnoscit; et ad quendam horam quæ nondum uenerat, in mysterio rursum agnoscit. Tunc enim agnoverit, quando illud quod peperit moriebatur, matrem discipulò commendans. S. Augustin., tract. 8 in Joan., n. 9.

ce miracle qu'on lui demandait alors, et tant d'autres qu'il a faits depuis. Et c'est ce qu'il pretendait prouver, lorsqu'il dit à sa sainte mère : Qu'y a-t-il de commun entre moi et vous, ô femme? Comment s'il eut dit : Est-ce dans vous que j'ai pris cette puissance qui m'est venue de mon Père avant tous les temps? Qu'a-t-il tiré de votre substance, sinon la faiblesse d'une chair passible et mortelle? Quid mihi et tibi est, mulier? Mon heure n'est pas encore venue, l'heure en laquelle je dois proprement vous connaître pour ma mère, lorsque ce que vous avez enfanté souffrira la mort : Tunc enim cognovit, quando illud quod peperit moriebatur. C'est le sens que S. Augustin donne à ces paroles de Jésus-Christ.

Mais celui qui semble le plus littéral, est que le temps du Seigneur est différent de celui des hommes. Il n'est ce qu'au contraire Jésus-Christ dit depuis à ses parents, lorsqu'ils voulaient l'obliger d'aller en Judée : Mon temps n'est pas encore venu; mais pour vous autres, le temps est toujours présent. Le temps de Jésus-Christ n'est donc pas encore venu, peut-être à cause que le besoin du vin qui manquait n'était pas encore assez connu de tous les convives, comme dit S. Chrysostome, ce qui était nécessaire pour les convaincre davantage du miracle. On ne doit pas néanmoins inférer de là, que la sainte Vierge n'était pas soumise très-parfaitement aux ordres de Dieu. Elle l'était très-assurément, étant pleine de grâce, et remplie du Saint-Esprit. Et elle agissait en cette rencontre par un mouvement de charité. Mais le Fils de Dieu la traitait comme une personne très-affirmée dans la foi, et incapable d'être ébranlée par cette humiliation apparente. Et il voulait faire voir en parlant ainsi à sa propre mère, combien tous les hommes sont éloignés de connaître les secrets de Dieu : Ce n'est pas à vous, disait-il à ses Apôtres, à savoir les temps et les moments que le Père a réservés à son souverain pouvoir.

VERS. 5. — Dicit mater ejus ministris, de filii pietate confidens, certaque haec verba non ad sui reprehensionem, sed ad eruditonem pertinere: Quodcumque dixerit vobis, facite.

VERS. 6. — Erant autem ibi lapides hydria, seu urnæ, sex posita, secundum purificationem Iudeorum, destinata purificationibus quæ in usu erant apud Iudeos, ut semper parata esset aqua ad ablutiones legales: capientes singula metretas binas vel ternas. Certum mensura genus. Metreta erat quadrangula durum circiter pintarum. Pintarum Parisinorum. Metreta enim statutorum aequalis duodecim congiis Romanis, congiis Romanus pondere Parisiensis erat centum undecim unciam cum tribus mircentibus uncis. Sie metreta erat 1450 unciam Parisinorum. Cum ergo pinta Parisina pendet triginta duabus uncis, metretes aquæ erat circiter 12 pintarum. Igmar hydriæ binarum metretarum containebant singula octoginta quatuor pintas; que erant trium metretarum, continebant centum viginti sex pintas. Sic explicant qui de mensuris Hebreorum puritate, quod utrumque servabatur, ne si quando immundis fierent, longius flumina petenda essent, sed propè purgarentur.

VERS. 7. 8. — Dicit eis Jesus, ministris scilicet: Implete hydrias aquâ. Ceteris enim lotionibus erant exhaustæ. Et impleuraverunt eas usque ad summum. Et dicit

Mais la foi de la sainte Vierge se remarque clairement dans la manière dont elle parle aussitôt après à ceux qui servaient dans le festin: Faitez, leur dit-elle, tout ce qu'il vous dira. Il paraît donc qu'elle entra parfaitement dans les sentiments de Jésus-Christ; qu'elle ne fut nullement embarrassée de sa réponse; et qu'elle s'assura même que ce que son Fils différait pour un peu de temps, il l'accorderait dans la suite. En effet ce petit délai pouvait servir, selon S. Cyrille, à faire goûter davantage le miracle, puisqu'il arrive ordinairement que ce qu'il n'accorde pas tout d'un coup devient ensuite plus agréable par le désir qui s'est accru à proportion du temps qu'on a été à l'obtenir. Il est souvent pour cette raison que Dieu n'accorde pas ses grâces qu'après qu'elles aient longtemps demandées. Peut-être, priez-vous, il ne veut pas que la trop grande facilité à les obtenir les fasse moins estimer. Il veut au contraire que la longue persévérance à les demander, y mette en quelque façon le prix.

Il ne faut pas croire, dit S. Chrysostome, qu'à cause que Jésus-Christ dit ici à sa sainte mère, que son heure n'était pas encore venue, il soit soumis par nécessité aux temps différents: car comment celui qui a fait les temps et qui est l'auteur des siècles, pourrait-il y être lui-même assujetti? Mais il vaut marquer seulement par cette sorte d'expression, qu'il sait faire toutes choses dans le temps propre, qu'il observe un ordre admirable dans tout ce qu'il fait; et que c'est cet ordre de sa providence qui donne la beauté à tous ses ouvrages, et qui en empêche la confusion. Il n'est donc point assujetti par nécessité au temps; mais il régule lui-même les temps par sa divine sagesse. Et il suit infalliblement ce qu'il a réglé, parce que sa volonté ne peut être contrarie à lui-même.

VERS. 6, 7. — Or il y avait là six grandes urnes de

COMMENTARIA. CAP. II.

etis Jesus: Haurire nunc in minoribus et portatibus vrinum factam (et non sciebat unde esset vrinum illud ex aqua factum), ministri autem sciebant, qui hauserant aquam vocat sponsus architrichinus, et dicit ei; accepte

pierre, pour servir aux purifications quâ étaient en usage parmi les Juifs, dont clauce tenait deux ou trois mesures. Jesus teur dit: Empilis les urnes d'eau, etc. — Les Juifs, et surtout les Pharisiens, ne mangeaient jamais, selon l'Evangelie, sans avoir souvent lavé leurs mains, ils lavaient aussi leurs coupes, leurs pots, leurs vaisselles d'airain, et leurs bois. Et ils suivraient en cela les traditions des anciens, observant avec une grande exactitude ces cérémonies qu'ils avaient reçues des hommes, et s'imaginant que leur purité consistait à se laver extérieurement avec tout ce qui servait à leur usage. C'est ce que l'Evangeliste appelle les purifications des Juifs. Mais lorsqu'ils avaient grandi, dit Jésus-Christ, de laver le dehors de la coupe et du plat, ils négligeaient le dedans de leurs corps qui étaient remplis de rapine et d'impureté. Ces grands veilleurs, dont il est parlé ici, servaient donc à ces sortes de purifications. C'étaient des urnes de pierre, dont les urnes contenait deux metretes ou mesures, c'est-à-dire, cinquante-six pinte ou environ, mesure de Paris; et les autres, trois mesures, ou quatre-vingt-quatre pinte. On voit une à Paris dans l'Eglise du monastère de Port-Royal, qu'on présente ayant été apportée de la Terre-Sainte, et donnée par le roi saint Louis.

Jésus Christ ayant exaucé la prière de la sainte Vierge, lorsqu'il semblait l'avoir rebûte, ordonna à ceux qui servaient dans le festin d'empiler ces six urnes d'eau, soit qu'on n'y en eût point encore mis, soit qu'elles ne fussent qu'à demi-pleines; car il fallait que le miracle qu'il allait faire fût d'autant plus avéré, comme dit S. Chrysostome, qu'il eût pour témoins du changement de l'eau en vin, ceux-mêmes qui avaient mis l'eau dans ces vaissailles. Il parlaït combien ils ajoutèrent de foie à ce que la sainte Vierge leur avait dit, de faire tout ce que son Fils leur ordonnerait. Car ils ne raisonnèrent point sur cet ordre qu'il leur donna, et ne dirent point: Quel rapport peut-il y avoir entre l'eau dont on nous commande d'empiler ces urnes, et le vin dont nous manquons? Cependant on n'avait point éprouvé encore la toute-puissance de celui qui fait ce commandement, comme on l'éprouva depuis. Mais il est visible que le même qui changea ensuite l'eau en vin, fit alors sur les œufs de ce à qui il parlait une impression très-vive de son pouvoir souverain, qui les empêcha de déchirer à ce qu'il leur commandait. Et toutes ces circonstances jointes ensemble ne contribuent pas peu à rendre plus éclatant le miracle dont nous parlons. Ils empilèrent donc les urnes d'eau, et ils les empilèrent jusqu'au haut, tant afin que la magnificence de leur bienfaiteur se remarquât davantage, que pour être tout sonçoigné qu'il eût pu faire quelqu'autre mélange avec cette eau.

VERS. 8, 9, 10. — Alors il leur dit: Puisque maintenant, et portez-en au maître d'hôtel, et ils lui en portèrent. Le maître d'hôtel ayant goûté de cette eau qui avait été changée en vin, et ne sachant d'où venait ce vin, etc. — Ceux qui savent, dit S. Augustin, que celui qui fit alors ce miracle, de changer en un instant toute cette eau en un vin très-excellent, était Dieu, n'en sont point surpris. Car ce qu'il fit ce jour-là dans les six urnes des noces de Cana, il le fit encore tous les ans dans les vignobles, et comme l'eau que ces serviteurs du festin mangent dans les urnes fut changée en vin par la vertu du Très-Haut, aussi l'eau que les nubes répandent sur la terre, est changée en vin dans les vignes par la puissance du même Seigneur. Mais comme ce dernier miracle se fait tous les ans, on ne songe point à l'admirer; et cependant il est digne d'une plus grande admiration, que ce qu'ise fit alors dans les urnes de Cana, car qui est celui qui peut faire quel-

que attention sur les ouvrages de Dieu qui éclatent à nos yeux, et sur le soin qu'il daigne prendre du gouvernement de tout l'univers, sans être étonné et comme accablé par la vue de tant de merveilles? Et quand on s'attachera à considérer seulement la moindre graine, ou la plus petite semence jetée en terre, et la vertu qu'il a pu à Dieu d'imprimer; c'est quelque chose de si grand, qu'il y a de quoi effrayer l'esprit de l'homme. Mais parce que la plupart des hommes appliquent à tout autre chose qu'à la considération des œuvres de Dieu, ne rendent point tous les jours, comme ils le devraient, la louange au Créateur, il fait des choses extraordinaires en certains temps, pour réveiller en quelque sorte ces mêmes hommes qui paraissent comme endormis, et les exciter par ces œuvres qui les surprennent, à le servir avec plus d'ardeur. Ainsi il a ressuscité quelques morts; et les hommes en ont été dans l'étonnement, quoiqu'il naisse tous les jours d'autres hommes, et que personne n'en soit étonné. Cependant, dit S. Augustin, c'est une chose plus miraculeuse de voir paraître ce qui n'était point, que de voir revivre ce qui était. C'est ce que ce saint docteur de l'Eglise a voulu que nous envisagions dans ce changement miraculeux de l'eau en vin aux noces de Cana. Et c'est aussi ce que S. Cyril a voulu marquer en disant que ce grand miracle était très-facile au Tout-Puissant; et que celui qui sait tirer tous les jours du néant par sa divine vertu ce qui n'était point, pouvait bien plus aisément changer les choses qui étaient déjà en d'autres, selon que sa volonté et sa sagesse le jugeaient avantageux.

Il est remarquable qu'au moment que les serviteurs eurent acheté à empiler d'eau les urnes jusqu'au haut, Jésus-Christ leur ordonna d'y puiser. Il le fit, afin qu'il parût plus clairement que son seul pouvoir avait en part dans le changement de cette eau en vin. Et il voulut que celui qui était chargé de tout le soin du festin, et qui n'était point à table, ne buvât ni ne mangeât point, pour être plus en état de donner ses ordres, jugé lui-même de la qualité de ce vin miraculeux. Il commanda donc qu'on lui en portât pour goûter avant tous les autres: car il fallait établir d'une manière incontestable la vérité du miracle. Et c'est pour cela que le saint Evangéliste a eu soin encore de remarquer qu'il ne savait point d'où venait ce vin. Car il en jugea sans prévention, ne sachant rien de ce qui s'était passé. Ettonné donc de l'excellence du vin qu'on lui présenta alors, contre la coutume de ces sortes de festins, où l'on donnait le meilleur au commencement, il en fit même quelque reproche à l'époux, et l'accusa d'avoir fait le contraire de tous les autres, qui donnaient le moindre vin quans les convives avaient beaucoup bu, et n'étaient plus en état de juger si bien de la qualité de celui qu'on leur présentait.

Oui s'ettonnera, dit S. Augustin, de voir que le Fils de Dieu n'a pas dédaigné d'aller aux noces dans cette maison, lui qui avait bien voulu venir dans le monde, en se faisant homme, pour faire lui-même avec nous des noces toutes divines? Car s'il n'est pas vrai qu'il soit venu pour faire ici-bas un saint mariage, il n'est donc pas véritable qu'il a une épouse. Et que signifie cependant ce que dit S. Paul, Je vous ai fiancés à l'unique époux, qui est Jésus-Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure? D'où vient que le même Apôtre témoigne évidemment que la virginité de l'épouse de Jésus-Christ ne soit souillée par les artifices du serpent qui est le démon? Le Fils de Dieu a donc ici une épouse qu'il a rachetée de son propre sang, et à qui il a donné son Saint-Esprit

dens compellat his verbis : *Omnis homo qui convivia celebrat, primum bonum vimum ponit, seu offert convivis ; et cum inebriati fuerint, cum si tunc expleverint, tunc id apponit quod dexter est, quod ministrum generosum : Tu autem servasti bonum vimum usque adhuc, usque in hanc horam. Sic existimabat ille, donec consentiente ministrorum testimonio, qui hydrias aqua impleverant, et vinum inde hauserant, patefactum miraculum est.*

VERS. 41. — *Hoc fecit initium signorum Jesus in Canâ Galilææ; primum istud miraculum suorum fecit Jesus in Canâ : et manifestavit gloriam suam, divinitatem suam. Aquam enim in vinum convertens, utrinque creaturæ se Dominum ostendit. Et crediderunt in eum discipuli eius. Firmius crediderunt, qui iam autem credebant. Miraculo fides corum aucta et confirmata est.*

pour gage de son amour. Il a commencé à s'unir à elle dans le sein de la très-chaste Vierge sa mère, dans lequel il est devenu le chef de l'Église son épouse. Ainsi Jésus-Christ en assistant à ces noces de Cana, n'a pas fait voir seulement contre certains herétiques, qu'il n'improva point le mariage dont lui-même était l'auteur, mais encore qu'il y a une autre sorte de mariage spirituel, qui unit d'une manière toute divine l'Église sainte avec son Epoux, qui n'est autre que lui-même. L'eau dont les urbes étaient pleines, marquaient les cérémonies et les anciennes figures de la loi, et tout ce qu'il y avait encore d'inparfait dans les ordonnances que Moïse avait, par l'ordre de Dieu, proportionnées à la fablousse d'un peuple charmé et grossier. Mais cette eau a été changée en vin, et en un vin excellent, lorsque Jésus-Christ a substitué son Evangile à la foi. Car l'Évangile est un vin qui a envie, pour le dire ainsi, premièrement aux Apôtres, lorsqu'a la descente du Saint-Esprit, ils passèrent pour des gens plenis de vin nouveau ; et ensuite les premières félées et les martyrs qui parurent tout brillants d'une sainte ardeur de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ. C'est ainsi que le Sauveur changea alors l'eau en vin, qu'il fit encore tous les jours, dit St. Chrysostome, un changement si miraculeux : car ne vont-on pas des personnes froides comme l'eau pour toutes les choses de la piété et de la religion, lâches et inconstantes, qui étaient conduites à Jésus-Christ, sont changées par la force de son vin nouveau en d'autres hommes aussi différents d'eux-mêmes, que l'excellent vin est différents de l'eau commune.

Vers. 41.— *Ce fut là le premier des miracles de Jésus, qui fut fait à Cana en Galilée, et par là il fut connuiter sa gloire, et ses disciples crurent en lui.* — Quelques uns ont cru que par ce premier des miracles de Jésus-Christ, on devait entendre le premier, non de tous ceux qu'il a faits, mais de ceux qu'il fit à Cana en Galilée. Mais il semble que de la manière dont le saint Évangéliste exprime ici, on peut dire qu'il a entendu que ce miracle du changement de l'eau en vin, fut le premier de tous ceux que Jésus-Christ fit pour manifester, comme il dit, sa gloire, et commencer à faire connaître sa toute-puissance aux hommes. Ce fut donc par ce prodige qu'il voulut d'abord comme jeter les premiers fondements de sa divine mission, en dominant lieu à ceux qui le virent, ou qui en entendirent parler, de croire que celui qui avait eu le pouvoir de changer si subitement cette grande quantité d'eau en un vin très-excellent, était le même, qui, comme dit saint Augustin, change tous les ans en vin l'eau des mées, qu'attire le cep de la vigne du fond de la terre où elle tombe. Aussi l'Évangile ajoute : *Que ses disciples crurent en lui ; c'est-à-dire, que leur foi commença à s'augmenter, et qu'ils*

VERS. 12. — *Post hoc descendit Capharnaum ipse et mater eius, et fratres eius, et discipuli eius, et ibi manserunt non multis diebus. Causa profectiois Jesu Capharnaum statim post nuptias Cananiticas, non fuit carcer Joannis Baptiste : nondum enim in carcere tunc temporis conjectus erat Joannes : nec à baptismo Christi usque ad proximum pascha illa omnia fieri potuerunt, quæ in historiâ evangeliæ narrantur. Post pascha igitur, quod ministerii sui primum fuit, Jesus in civitatem Nazareth rediit; cumque ibi audisset quod Joannes tristus esset, secessit in Gallileeum; et relicta civitate Nazareth, venit in Capharnaum; nec pauci tantum diebus ibi mansit, ut prima vice, nempe post nuptias Cananiticas, sed ibi habitat. Confer cum Matthæi 4, 12 et 15.*

VERS. 15, 14, 15, 16. — *Et ascendit Jesus Jerosolymam, tum ad festum celebrandum ex prescripto legis,*

regardèrent Jésus après un si grand miracle, comme le vrai Christ, attendu depuis tant de siècles. Il y a bien néanmoins de l'apparence que Pierre et André n'avaient pas encore tout abandonné pour le suivre entièrement ; et qu'ils le firent que dans la suite, lorsqu'il eut quitté Nazareth pour s'en aller à Capharnaüm, comme il est marqué dans saint Matthieu.

VERS. 12, 15.— *Après cela il alla à Capharnaum avec sa mère, ses frères et ses disciples ; mais il y demeurèrent peu de jours. Car la Pâque des Juifs étant proche, Jesus s'en alla à Jérusalem. — Nous ne voyons point ici, ni ailleurs, le sujet de cette retraite de Jésus-Christ à Capharnaum. Il paraît au moins que ce n'est point de ce voyage qu'il est parlé dans saint Matthieu, lorsque le Sauveur ayant été averti que Jean-Baptiste était en prison, il quitta la ville de Nazareth, et se retira à Capharnaum : car ce saint Prédicteur n'était point encore emprisonné au temps que l'eau fut changée en vin aux noces de Cana. Peut-être qu'à cause de la proximité même de la grande fête de l'Assumption, qui l'obligeait d'aller à Jérusalem, il fut bien aisé de passer ce peu de jours dans une ville aussi considérable que Capharnaum, pour commencer à chercher dans Israël les brebis qui étaient perdues, en s'acquittant du ministère pour lequel il était venu parmi les hommes. Mais il renouva après la fête de Paques à Nazareth ; puisqu'il demeurera en cette ville lorsqu'on lui dit la nouvelle de l'emprisonnement de Jean-Baptiste, ce qui l'obligea d'aller demeurer à Capharnaum. Et ce fut vers ce temps-là que Pierre et André, Jacques et Jean ayant été appellés par Jésus-Christ, abandonnèrent toutes choses pour le suivre.*

Vers. 14 jusqu'à 18. — *Et ayant quitté dans le temple des gens qui vendaitaient des bœufs, des moutons et des colombe, comme aussi des changuers qui étaient assis à leurs bœufs, il fit un fouet avec des cordes, et chassa tons du temple, etc. — Jésus-Christ nous montre encore d'une manière éblouante qu'il était véritablement le Fils de Dieu, par le zèle avec lequel il défend les intérêts et la gloire de son Père. L'endroit où il entre était le parvis tout à fait extérieur, ouvert à toutes sortes de nations, où les païens mêmes avaient la liberté de venir faire leurs prières. C'était un lieu extrêmement spacieux. Et comme l'on immatérialisait le Dieu, principalement les jours de fêtes, un nombre infini de victimes, c'est-à-dire, de taureaux, de bœufs et de bœufs, pour les personnes qui étaient riches ; et que les pauvres offraient des petits de colombe et de tourterelles, il arrivait fort souvent, dit saint Jérôme, que les prêtres faisaient vendre dans ce parvis, pour la commodité de ceux qui venaient de loin, tous les animaux qui devaient s'offrir en sacrifice. Ainsi par un traité très-indigne de leur ministère, ils*

tum ut publicè predicationem suam in metropolitani, summoque populi confluxu, auspicaretur. Et intent in templo vendentes boves et oves, et columbas, ad sacrificia, et nummularios sedentes, qui foecundandi permutandive pecunis questum faciebant. Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes, mercatores et trapezitas, ejecti de templo, oves quoque et boves, et nummulariorum effudit as, et mensas subvertit. Et his qui columbas vendebant, dixit : Auforte ista hinc, et non lite facere domum Patris mei (1), id est, cultui Patri me dicatum, domum negotiacionis. Ita se à reliquo prophetis distinguunt, qui Deum vocant Deum suum, nusquam vero patrem suum, et se Messianum esse probat, ac in proprio loco versari, ut filii solent in fundis paternis. Bis autem profanatores ejiciunt templo, circa

(1) Non sit : Domum patris nostri, sed, Patris mei, se ab illis qui sunt filii Dei, sed per gratiam, distinguunt, ut S. Cyrilus observat.

vendaient au peuple ce que les peuples leur rendaient après l'avoir acheté pour être offert au Seigneur. Or, soit que ce fussent en effet les prêtres mêmes qui fliscent vendre ces victimes, comme l'a cru saint Jérôme, ou qu'ils louassent seulement le lieu aux marchands, et en tirassent du profit pour eux, comme l'ont cru quelques interprètes, on peut bien juger qu'en tel commerce ne se faisait point aussi sans injustice, sans mensonge, et sans fraude.

C'est ce que le Fils de Dieu, zélé pour la pureté de la maison de son Père, ne pouvait容忍er ; et c'est ce qu'il nomme un brigandage, lorsqu'il se plaint que d'un lieu nommé la maison de la prière, on en avait fait une cavea de voleurs : car celui-là, dit saint Jérôme, est un voleur, et change le temple de Dieu en une caverne de voleurs, qui fait un trafic de la religion, et à qui le culte extérieur de cette Religion est moins un sujet d'honneur Dieu, que de s'empêcher des choses saintes. Il chasse donc avec l'autorité qu'il avait comme Fils de Dieu, tous ces vendeurs et ces acheteurs. Il renverse dans le même temps les comptoirs de ceux qui changeaient l'argent, pour la plus grande commodité des acheteurs ; et il jetta de même par terre les banchs de ceux qui rendaient à des colombe et des tourterelles pour les pauvres. Car tout ce commerce, quiconque l'regarderait ce qui s'offrait dans le temple, était néanmoins indigne de la sainteté du temple, à cause de l'avarice, de la mauvaise foi, et du tumulte qu'on substituait à la prière, en un lieu destiné uniquement pour honorer le Seigneur.

Qui s'en demande comment cette grande multitude de personnes occupées à vendre ou à acheter des victimes, se laissent ainsi chasser par un seul homme, et comment ces changeurs, qui sont ordinairement des gens avares, souffrent si facilement qu'il renverse toutes leurs tables avec tout l'argent qu'ils avaient dessus ; il ne faut pas regarder cet événement comme une chose ordinaire, mais comme un effet de la toute-puissance de celui qui voulait agir alors non en homme, mais en Dieu. La peur, dit saint Jérôme, regarder comme le plus grand de tous les miracles de Jésus-Christ ou la résurrection de Lazare, ou la guérison de l'avale-né.... Mais pour moi, entre tous les signes miraculeux de sa puissance, je ne trouve rien de plus merveilleux que ce qui se passe ici. Un homme seul et un homme qui paraissait méprisable, et qui fut depuis traité en effet comme le dernier des hommes, jusqu'à être crucifié, a la force de chasser avec un simple fouet une si grande multitude de personnes, de renverser les tables des changeurs, de briser les banchs des vendeurs de colombe et de faire d'autres choses, que plusieurs troupes armées auraient eu peine à exécuter. Et il le fait à la vue des Doc-

tinum et circa finem ministerii sui, ut in quo incepserat, in eo se desinere ostenderet, in divini scilicet cultu restauratio et sacrorum emendatione. Posteriorum historiam alii evangeliste tradiderunt; priorem rem S. Joannes.

Vers. 47. — *Zelus dominus tuus comedit me. Quod sub Davidis persona, Psalm. 68, 10, de Messia dictum constabat. Zelus, id est, justa indignatio ob profanationem templi tui, macis me confecit.*

Vers. 48. — *Quod signum ostendit nobis quia hac facis? Qui miraculo probas tibi jus esse tollendi et prohibendi commercia quæ a synedriis et sacerdotibus in templo tolerantur? Sic pro imperio agere vel publice potestatis est, vel divine. Privatus cum sis, id agere non potes nisi Dei autoritate et missione. Signum igitur edas, quo missio tua et autoritas demonstretur. Nonne vero si probo fuissent animo, in ipso hoc factu magnum agnoscivis miraculum, quod homo unus nullus instritus humanis viribus, tantum teurs de la loi et des Pharisiens, transports de rage contre tui, et de ceux que la ruine de ce trafic regardait. Il failait donc, ajouté ce Saint, qu'il sortît des yeux du Sauveur des traits de feu et des regards tout célestes, et qu'il parât quelque lucer de sa majesté divine sur son visage, dont ils fussent éblouis. Ignem enim quiddam atque sidereum radiabit ex oculis ejus : et divinitatis majestas faciat in face.*

Il est aisé de juger, par cette sainte colère du Fils de Dieu envers les profanateurs de la sainteté extérieure de cette partie de son temple qui était la moins considérable, combien il doit être plus jaloux de la pureté intérieure des âmes, qui sont devenues par le Baptême des temples vivants du Seigneur. Aussi il menace des châtiments rigoureux ceux qui oseront les violer par le péché, lorsqu'il dit par la bouche d'un de ses Apôtres : N'avez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Que si quelqu'un vole la paroi du temple de Dieu, Dieu le perdra. Car le temple de Dieu est saint; et c'est vous qui êtes ce temple. Or, on le vole toutes les fois qu'on le fait servir à d'autres usages qu'à ceux auxquels il est destiné. La maison de Dieu est une maison de prières. Donc toutes les fonctions de ceux qui ont le honneur d'être devenus les temples de Dieu, doivent tendre à cette disposition d'une prière continue, qui consiste principalement, selon la doctrine de saint Augustin, dans un désir continuel de Dieu, et dans un gémissement perpétuel, causé par le sentiment de notre misère, par la vue de tant de péchés où notre saint est exposé, et par notre éloignement de celui qui est seul capable de remplir tous nos désirs, et de nous mettre à couvert de tant de dangers dans le secret de son tabernacle, comme parle l'Écriture.

Saint Hilaire dit, que comme le Saint-Esprit nous est figure principalement par le colombe dans les livres saints, et que les claires marques de la puissance; ce que Jésus-Christ fit alors, en renversant les chaires de ceux qui vendaitaient des colombe, peut nous figurer la rigueur de la justice dont il usera envers ceux, qui étaient comme assis dans la chaire, et établis dans la dignité du sacerdoce, font un trafic du ministère si auguste, que le Seigneur leur a commandé, et rendent vénal, pour le dire ainsi, le doux nom du Saint-Esprit: Eorum qui sancti Spiritus donum venale habent cathedralis erunt, quibus ministerium a Deo commissum negotiatio est. Ainsi Jésus-Christ entrant dans le temple, en chassa d'abord par le droit de sa puissance, comme dit le même Saint, tout ce qui corrompait la pureté du sacerdoce: Et Ecclesiæ primum omnia sacerdotialis ministeri vitia jure potestatis expelli. Saint Jérôme dit la même chose que saint Hilaire sur ces

turbam vendentium et clementiam, et quidem fultorum auctoritate sacerdotali, imperio sui cedere coegerit, sola turpis facti conscientia, et divina ira sensu, per tenue flagellum ex funiculis factum significato, permotus? Id enim divinae majestatis, auctoritatis, ac potestie evidens argumentum.

Vers. 19. — *Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud.* Templum hoc solvetis, seu destruetis, et post triduum illud restaurabo.

Vers. 20. — *Dixerunt ergo Iudei: Quadraginta et sex annis aedificatum est templum hoc, et tu in tribus diebus excitat illud?* Non de primo, sed de secundo tempore loquuntur, à Zarobaleto extirto. Quamvis enim intra decennium absolutum sit opus, si tempora computes quibus edificerunt, largius tamen computabant Iudei tempora aedificationis sub Persarm regibus, comprehensis etiam annis quibus interruptum opus fuerat, ut majorum Jessi invidian facerent. De stracturā templi ab Herode hie loqui Judeos, improbable commentum est; siquidem Herodes novum templum non edificavit, sed sicut tantummodo et ornauit. Unde semper Iudei templum secundum eorum curvant à Zarobaleto ad exodium Titi. Templi tertii nomen nullibi reperies. A primo anno Cyri regis, qui libertatem dedit voluntibus Iudeis reverti in patriam,

colombes. Et il ajouté, que selon le sens figuré, les autels du temple de Dieu sont nommés ici les tables des chameaux, à cause de l'avarice des prêtres. Observa propter avaritiam sacerdotum, altaria Dei, nummariorum mensis appellari.

Il paraît que Jésus-Christ voulut et commencer, et consommer son ministère par cette marque de son zèle tout divin pour la sainteté de la maison de son Père comme l'appelle, et par cette preuve de sa puissance, à laquelle tous les Juifs se pouvaient opposer quand il le voulait. Qui n'esten effet fait contre lais Jérusalem par un miracle, entreprend tout d'un coup de chasser avec un fouet de cordes tous ceux qui faisaient du temple un lieu de trafic, et qui profanait la maison de Dieu destinée pour la prière? Mais qui ne sera encore plus étonné d'entendre ce qu'il chassait ainsi tous les marchands, nommer en lieu saint la maison de son Père, marquant clairement par ces paroles, que s'il agissait avec cette autorité, c'était comme fils de Dieu? Ce temple, dit saint Augustin, n'était encore qu'une figure. Et cependant le Seigneur en chasse tous ceux qui s'appliquaient à leurs propres intérêts. Mais est ce qu'ils y vendent? Ce qui était nécessaire pour les sacrifices de ce temps-là, car vous savez que l'on avait ordonné au peuple Juif des sacrifices conformes à leur cœur de pierre, à leur esprit tout charnel, pour les empêcher de retourner dans l'idolâtrie, c'est-à-dire, des sacrifices de bœufs, de moutons, et de colombes. Ce n'était donc pas un grand péché, de ne vendre dans le temple que ce que l'on achetait, pour l'offrir dans le temple même. Et cependant Jésus-Christ en chasse tous ceux qui rendaient ces choses. Que si le Seigneur y avait trouvé des gens ivres, des gens plongés en divers excès, qu'aurait-il fait? Trembletons en considérant d'une part la sévérité dont il a usé envers ces Juifs, et d'autre part la manière criminelle dont nous profanons tous les jours nous-mêmes un temple, dont celui de Jérusalem n'était qu'une image. Soyons touchés d'un saint zèle de la maison du Seigneur. Que chaque chrétien soit dévoué du zèle de cette sainte maison dont il fait partie, et de ce saint corps dont il a la gloire d'être l'un des membres. S'il voit son frère courir au théâtre, qu'il l'en empêche, qu'il l'avertisse, qu'il lui

usage ad sextum Darii quo templi opus omne complevit est, anni quadraginta sex interfluxerunt.

Vers. 21. — *Ille autem dicebat de templo corporis sui.* Christum Jesum, qui veritas est, aequivocationibus et mentalibus restrictionibus usum fuisse implie asserunt, et ex hoc loco colligunt moralis evangelicae corruptores. Obscurè locutus est Christus, non ambiguitate et aquivoce, ut homines fallerent. Si aliter intellexerunt Iudei quem Christus, excitas ipsorum et malignitas erroris causa fuit, non amphibologia aut aequivoicationis verborum Jesu. Quamobrem, ut ait S. Cyrillus Alexandrinus, verò de ipsis scriptis est, Psal. 68: « Observantes oculi eorum ne videant, et dorsum eorum semper incurva, ut deorsum quodammodo curvati, et in solas res terrenas primi, sublimi christianis pietatis dogmata intiri nollentur possint; non invidente Deo, hominum amante, sed justo supplicio eorum criminis puniente. Ceterum corpus suum verè templum dixit Jesus, in quo Deus reipræ inhabitalit, ut ait Apostolus, Coloss. 2, 9: Quia in ipso inhabitabit omnis plenitudo divinitatis corporis. Quid ergo dixit Jesus Iudeis? *Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud,* de templo corporis sui præcepit dicebat, ad sue resurrectionis, post mortis triduum futura, miraculare illos rejoicens; verbi timorem et de templo matem

en témoigne sa douleur. Qu'il empêche tous ceux qu'il peut de tomber dans des excès; qu'il épouvante les uns, qu'il gagne les autres par la tendresse de sa charité. Si c'est son œuvre, qu'il l'avertisse avec douceur. Si c'est sa femme, qu'il s'y oppose avec force et sévérité. Si c'est quelque domestique, qu'il use même de châtiment à son égard. Que chacun fasse ce qu'il peut, selon le rang où Dieu l'a mis, et il sera vrai alors de dire de lui: Que le zèle de la maison de Dieu le dévore. Mais si nous êtes, ajoute saint Augustin, froid et indifférent à l'égard de votre frère, et que vous regardiez seulement vous-même, comme s'il vous suffisait de songer à vous, vous disiez en votre cœur: Pourquoi n'inquiéter des péchés des autres? C'est assez pour moi de conserver pure mon âme pour Dieu; avez-vous donc oublié l'exemple de ce serviteur, qui se contente de cacher le talent que son maître lui avait donné, sans se mettre en peine de le faire profiter? Et ne vous souvenez-vous plus qu'il fut condamné, non pas pour avoir perdu son talent, mais pour n'avoir pas fait une sainte œuvre?

Vers. 18 jusqu'au 25. — *Les Juifs lui dirent: Par quel miracle nous montrez-vous que vous ayez droit de faire de telles choses?* Étés leur répondit: Détruire ce temple, et je le rebâtrai en trois jours, etc. Il paraît que le Fils de Dieu ayant nommé le temple de Jérusalem la maison de son Père, les Juifs crurent simplement qu'il entendait que le Seigneur était son Père, comme il l'était de tout Israël: car on ne voit point qu'ils aient murmuré d'une expression qui depuis les choques si fort, quand ils s'aperçurent qu'il se disait effectivement égal à Dieu. Mais ce qui les choqua présentement, c'est de voir un homme dont l'extérieur paraissait semblable à celui d'un autre, se donner l'autorité de chasser ceux que les prêtres autorisaient dans un tracé qui regardait les victimes et les sacrifices. C'est la raison pour laquelle ils lui demandent qu'il leur prouve par quelque miracle cette mission extraordinaire qu'il s'attribuait. Mais quel excès de folie, s'écrie saint Jean Chrysostome! Et quel besoin avait-on de miracle pour faire cesser un si grand abus, et pour purifier le temple de Dieu d'une telle profanation? Le zèle même que Jésus-Christ faisait éclater pour la maison du Seigneur, n'était-il pas la preuve la plus miracu-

riali ex quo negotiatorum et trapezitae seu nummularios ejecerat, id etiam intelligebat et intelligi permittebat. Qui enim sex duxat dies diebus hoc universum ineffabile virtute fabricatus est, et qui quod tantummodo vult potest, quidni tempum Hierosolymitanum tribus diebus post ejus destructionem excitare solo verbo potuerit?

Vers. 22. — *Cum ergo resurrexisse a mortuis, recordati sunt discipuli eius quia hoc dicebat.* Horum Christi verborum post ejus gloriosam resurrectionem memoris, genuinum corum sensum, non eventu solim, sed et divina illustratione intellexerunt. *Et crediderunt Scriptura et sermoni quem dixit Jesus,* propheticorum vaticiniorum, et predicationem ejus de morte ac re-

leuse de sa divine vertu? Aussi c'est le jugement qu'en portèrent ceux qui étaient mieux disposés, c'est-à-dire, ses disciples, qui regardèrent cette action comme l'accomplissement de cette parole de l'écriture: Le zèle de votre maison me devore.

Que répond donc Jésus-Christ à leur demande? Comme il connaît la mauvaise disposition du fond de leur cœur, qu'il ne leur accorde point le miracle qu'ils demandaient, parce qu'il leur eût aussi insufflé pour les persuader de sa divinité, que tous ceux qu'il fit depuis. Mais il leur propose d'une manière énigmatique le plus grand de tous ces prodiges, qui devait être celui de sa résurrection; car c'est là en effet, comme dit saint Paul, par sa résurrection qu'il a paru Fils de Dieu dans une souveraine puissance. Détruire ce temple, leur dit-il, et je le rebâtrai en trois jours.

Le premier temple de Salomon avait été un ouvrage de vingt ans, en y comprenant au moins le temps que David avait employé pour préparer les matériaux. Mais le second qui subsistait en ce temps-là, ne fut bâti qu'en l'espace de quarante-six années, en y compris aussi le temps qu'il avait été interrompu par la violence des enfants d'Israël. Ainsi les Juifs qui le crurent point que le Fils de Dieu parlait de son corps comme d'un temple qu'il rebâtrirait en trois jours par sa résurrection, après qu'ils l'auraient détruit par la mort, se ralèrent de ce qu'il disait. Mais il parlait véritablement, dit saint Ambroise, en nommant son corps le temple; puisque le corps de Jésus-Christ est un temple destiné pour purifier nos péchés; puisque cette église évangile n'a pas pu se trouver jamais enclose solitaire du péché, est devenue un sacrifice universel contre les péchés de tout l'univers; puisque l'image essentielle de l'icône brillait, et que la plénitude d'harmonie habitait corporellement, selon l'expression de saint Paul.

Qui si l'on demande pourquoi Jésus-Christ ne leur dit point clairement qu'il parlait de son propre corps, et non du temple de Jérusalem, c'est qu'il n'étais pas nullement dans la disposition de recevoir l'éclaircissement qu'il leur en aurait donné. Car il s'est dit des disciples mêmes du Sauveur, qu'ils ne comprirent rien à ces paroles, qu'après qu'il fut ressuscité d'entre les morts, combien le commun des Juifs était moins en état d'y rien comprendre? Ce ne fut donc, dit saint Chrysostome, qu'après qu'il se fut ressuscité solennément d'entre les morts, et que par sa résurrection il eut commencé à attirer tout le monde à lui que ses disciples comprirent véritablement que c'avait été comme Dieu, et comme le vrai Fils de Dieu, qu'il était entré dans une sainte indignation contre les profanateurs du temple, pour venger l'injure faite à Dieu son Père. Aussi quoique Jésus-Christ leur parlât souvent de sa résurrection, c'était pour eux un secret ou qu'ils n'entraient point, se demandant l'un à l'autre ce que cela voulait dire, tant ils regardaient comme une chose incroyable que quelqu'un pût se ressusciter soi-même.

Saint Cyrille remarque fort bien que ce fut à tort

surrectione sua complementum certa jam experientia cognoscentes.

Vers. 25. — *Cum autem esset Hierosolyma in pascha, in die festo, cum festo dies paschalis in urbe sancta ageret, prædicacionem suam ibi incipiens solemni tempore, in maximā populi frequentia, camque miraculi confirmans, multi crediderunt in nomine ejus, videntes signa quia faciebat.* Illum esse verum Messianum à Deo missum crediderunt.

Vers. 24, 25. — *Ipsa autem Jesus non credebat se metipsum eis, et quid ipse nosset omnes.* Non iis fidat, non se corum fidem committebat quotidiana convictu, cōd plures corum fidem habere vera pietatis amore destitutum, fidem temporariam, certò cognoscere que les Juifs accusant depuis le Fils de Dieu devant Pilate, gouverneur de la Judée, lui imputèrent faussement d'avoir dit, qu'il pouvait détruire le temple de Dieu: car Jésus-Christ ne dit point: Je puis détruire ce temple; mais: Détruis-le, et je le rebâtrai en trois jours. Or quand il leur dit: Détruis-le, il ne les excite pas à répandre son sang; mais sachant certainement qu'ils le devaient faire, il leur marque d'une manière signée ce qui doit arriver.

Vers. 25, 24, 25. — *Pendant qu'il était dans Jérusalem à la fête de Pâques, plusieurs crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait. Mais Jésus ne se fit point à eux, parce qu'il les connaissait tous, etc.* Jésus-Christ choisit le temps de la grande solennité de Pâques, pour commencer à se faire connître dans la ville de Jérusalem, à cause de la multitude des peuples qui y abordaient de toutes parts. Il fit donc en ce temps-là beaucoup de miracles, qui surprisent tous les Juifs, et qui en portèrent plusieurs à croire en son nom, c'est-à-dire, à le regarder comme le Christ et le Prophète attendu dans Israël depuis tant de siècles. Saint Chrysostome considérait tous ces peuples qui l'écoutaient, et étaient témoins de ses miracles, dit que les uns persisteront, comme auparavant, dans leur erreur, et que les autres embrassent la vérité; mais que quelques-uns de ces derniers y ayant cru pour un peu de temps, l'abandonnèrent dans la suite. Et il ajouté que Jésus-Christ a marqué ceux-ci dans la parole des semences, sous la figure de ce grain, qui n'ayant point de profondes racines, et n'étant que sur la superficie de la terre, s'est séché promptement. Ce sont donc ceux que l'Évangéliste nous représente, en disant: Que plusieurs crurent en son nom regardant les miracles qu'il faisait; mais qu'il ne se fit point lui-même à eux, parce qu'il les connaissait tous. Ce n'était pas, comme le remarque saint Augustin, qu'ils ne crussent véritablement en lui, puisque l'Évangile ne le dirait pas s'il n'eût été vrai; mais c'est que leur foi n'était pas solidement affirmée, comme celle de ses vrais disciples, ils étaient du nombre de ceux dont il dit: Qu'ils croient pour un temps, et qu'ils se réfugient lorsqu'en la tentation est venue. Connaissez donc la faiblesse de leur foi, fondée seulement sur la vue de ses miracles, et voyant par sa divinité limiter la légèreté avec laquelle ils se devaient éléver dans la suite contre lui, il ne voulut point, dit l'Évangéliste, se fier à eux, c'est-à-dire, leur confier, comme à ses véritables disciples, les secrets et les mystères de son royaume: du même, dit saint Chrysostome, que nous ne nous confions pas non plus à toutes sortes d'amis, mais à ceux qui sont plus étroitement unis avec nous. Aussi lorsque Jésus-Christ voulut témoigner à ses Apôtres, qu'il ne les regardait plus comme des serviteurs, mais comme ses amis, il leur en donna pour preuve: Qu'il leur avait fait connaître toutes choses qu'il avait apprises de son Père.

Ce que l'Évangile ajoute, qu'il n'avait aucun besoin qu'on lui rendit témoignage de ce qui était dans l'homme,

secret. Vel, non credebat semetipsum iis, quorum maxima pars non solum illi non credebat, sed malo volo in illum jam erat animo; non securè cum iis agebat, perspectum habens quid in corum animis latet. Et quia opus ei non erat ut quis testimonium per-

le connaissant par lui-même, tend à prouver la divinité de Jésus-Christ. Car il n'y a que Dieu seul qui connaît par lui-même le fond des cœurs, parce qu'il est le créateur, il connaît mieux son ouvrage, dit saint Augustin, qui son ouvrage ne connaît soi-même. Et nous en voyons, comme il dit encore, un exemple bien convaincant en la personne de saint Pierre; puisque cet apôtre ne connaissait point véritablement ce qui était dans son cœur, lorsqu'il disait a

SENSUS MORALIS.

VERS. 1, 2. — *Nuptiae factae sunt in Canâ Galilææ, et erat mater Iesu ibi. Qui nubere volunt, Dei matrem invocent, virtutes ejus imitentur, castitatem, modestiam, humilitatem. A nuptiis procul sint immo destia, impudicitia, intemperantia, luxus, superbia, uix felix tantumque sit matrimonium. Ad nuptias invitetur Christus Jesus, Spiritus ejus per orationem accipitur a sposo et sponsa, eorumque parentibus; secundum ejus praecipita et doctrinam, secundum Ecclesiæ disciplinam matrimonia contrahantur: secundum ejus Evangelium in eo statu vivatur. Non ambitione, non voluptate, non avaritia ad sponsum vel sponsos filiabus aut filiis suis eligendam parentes moveant, aut ipsos contraheant: aliquoq; a nuptiis suis Jesum excludant, tantum abest ut illum invitent. Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias. Ita se gerant in omnibus conjuges ut discipulos Christi deceat, in celebrazione nuptiarum, in mutuo convictu, in rei familiaris administratione, in matrimonio usu, in educatione filiorum, Jesus in omnibus praesentem habeant. Meminerint verborum Raphaëlis Archangeli ad Tobiam juniores: Hi qui conjugium ita suscipiant, ut Deum à se et à sua mente excluant, et sive libidini ita facant, sicut equus et mulus quibus non est intellectus; habet potestatem demonium super eos. Tu autem cùm accepis eam, ingressus cubiculum, per tres dies continuos ab eâ, et nihil aliud nisi orationibus vacabis cum eâ.... Tertiâ autem nocte accipies virginem cum timore Domini, amore filiorum magis quam libido ductus, ut in semine Abraham benedictionem in filios consequaris. Meminerint verborum Tobiae ad Saram conjugem suam: Filii sanctorum sumus, et non possimus ita conjungi sicut gentes quae ignorant Deum. Qui invitatur ad nuptias, Deum benedicant, novis nupis bene precentur, nuptiali convivio intersint cum timore Domini. Parentes filias suas moneant, cum nuptoi tradunt: Honore soecros, diligere maritum, regere familiam, gubernare domum, et seipsas irreprehensibiles exhibere. Meminerint divini mandati ab Apostolo significati: Mulieres viris suis subdite sint sicut Domino: quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesia: ipse Salvator corporis ejus. Sed sicut Ecclesia subiecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus. Viri, diligitе uxores*

habet de homine; non erat opus ut quis homo semetipsum vel alium dictis aut factis proderet: ipse enim sciebat quid esset in homine; quid in intimo cordis cujusque latet; quod solus Dei proprium est.

son Malte avec une si grande confiance: Je vous accompagnerai jusqu'à la mort: au lieu que Jésus lui découvert dans ce même temps ce qu'il y avait de caché au fond de ce même cœur, lorsqu'il repartit: Vous dites que vous donnerez votre vie pour moi. Et moi je vous dis en vérité qu'avant que le cog chante, vous me renoncerez trois fois. L'homme ne savait donc point alors ce qu'il y avait dans l'homme. Le Créateur connaîtait ce qu'il y avait dans sa créature.

SENSUS MORALIS.

vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro eâ.... Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia. Veritam et vos singuli, unusquisque uxorem suam sicut se ipsum diligat: uxor autem finxit virum suum.... Filios vestros educate in disciplina et correptione Domini; Ephes. 5, 6. In omnibus conjugali status tribulationibus et necessitatibus Deipara Virginis patrocinium apud Deum potissimum implorare. Gratian efficacissimam et suavissimam ad vincendas difficultates et tentationes devolis sibi conjugibus pia mater impetrabit. Et deficiente vino, dicit mater Iesu ad eum: Vinum non habent. Sed cùm conditione patrocinium ejus sperare licet, si Dei mandata implantur. Dicit mater ejus misericordia: Quodcumque dixerit vobis, facie.

Primum miraculorum surorum hecate Virginis Matris sue intercessioni tribuit Christus Jesus. Tantum momenti iudicavit pia in Maria precibus fiduciam Ecclesia sue, Christianisque omnibus commendare. Ad illam confugiamus, non ut aqua in vinum mutationem, sed ut conversionem cordis nostri impetraremus: non ut bona temporalia, quae fluxa sunt et insipida sicut aqua; sed ut bona spiritualia, grataam, charitatem, fructum vitiis vere, sanguinis et meritorum Christi applicationem; vinum germinans virgines, bonorumque operum fecunditatem tribuens a Deo obtineamus.

Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias. In hunc mundum venit Dei Filius, mysticas nuptias celebraturus. Naturam humanam in incarnatione, Ecclesiam sibi conjunxit in cruce, in fide, in justitia, et in sempiternum. Si sponsus hic non habet Christus, cur ait Apostolus, 2 Cor. 1, 2, 5: Despondi vobis mihi virgo virginem castam exhibere Christo? Quid est quod timeat virginitas sponsae Christi per astutiam diaboli corrumpatur? Timeo, inquit, ne sic serpens Evi seduxit astutâ suâ, ita corrumpant sensus vestri, et excedant à simplicitate que est in Christo. Igitur habet hic sponsam quam redemit sanguine suo, et cui pignus dedit Spiritum sanctum. S. August., tract. 8 in Joan., n. 4: Eruit eam de mancipio diaboli: mortuus est proper delicta ejus, resurrexit proper justificationem ejus. Quis offeret tanta sponsa sicut? Offerant homines qualibet ornamenta terrarum, aurum, ar-

COMMENTARIA. CAP. II.

gentum, lapides pretiosos, equos, mancipia, fundos, predia: numquid aliquis offeret sanguinem suum? Si enim sanguinem suum sponsa dederit, non erit quid ducat uxorem. Dominus autem securus moriens, dedit sanguinem suum pro eâ quam resurgens habebet, quam sibi jam coniungerat in utero Virginis. Verbum enim sponsus, et sponsa caro humana; et utrumque unus Filius Dei, et idem filius hominis; ubi factus est caput Ecclesie ille uterus Virginis Maria thalamus ejus, inde processit tanquam sponsus de thalamo suo, sicut Scriptura prædicta: Et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo, exsultauit ut gigas ad currendum viam: : de thalamo processit velut sponsus, et invitatus venit ad nuptias.

Vers. 5 et 4. — Dicit ei Jesus: Quid mihi et tibi est, mulier? In Ecclesia rebus et sacro ministerio nihil carni et sanguini tribuendum. Idem matre sanctissima duris verbis et reprehensionis speciem habentibus Christus Jesus respondet, ut parentes doceat non debere filios dominari in is que illorum vocacionem, aut ecclesiasticas formes spectant: sed filios unam Dei voluntatem, officium summum, Dei gloriam, Ecclesie utilitatem, animarum salutem specare debere; ad Dei verbum et Ecclesia sacratissimas regulas duxat attendere, sūnq; omne agendi rationem conformare.

Quid mihi et tibi est, mulier? Fiduciam impetrandi non abicit piissima et humiliata Virgo, quamvis repulsa passa videatur; ministros ad Filium dicit, qui protinus matre impler volentem, ut illi honorem exhibeat. Ejus exemplum in nostris orationibus imitetur, cum fiducia et humilitate Deum orantes.

*Vinum non habent. *In Canâ Galilææ, in regione gentium nuptiae celebrabantur, ait S. Cyril. Alexand., lib. 2 in Joan., Iudeorum enia Synagoga Sponsum celestem repulit, ab Ecclesia gentium labenti animo susceptus est. Non venit Jesus ad nuptias non concupitus: nuptis enim sanctorum votis ac desideriis est invocatus, ceterum vinum defectus convivis. Nihil enim lex perficit: non sufficiat ad perfectam letitiam scriptum Mosaicum: sed neque ipsa iniurie naturalisque sobrietatis ratio sati affterenda per eum. Quare de nobis verè quoque dici potest: *Vinum non habent;* *sed munificissimum Deus noster non despiciit honorum penuria laborantem naturam. Vinum nobis priori mitto præstantius obtulit, c* Litteram in occidit, *Spiritus autem viriliter civitatis;* *2 Cor. 5. Lex bonorum perfectionem non habet, sed evangelica doctrina plenissimum benedictionem inicit. Architrichis nunc vinum illud miratur; artifices scilicet quibus credita est domus nostri Salvatoris, ejus doctrinam præ lege suspiciuntur. Illarum ergo, quae in Canâ celebratur sunt nuptiarum sponsus typus erat Christi, cui dictum est: Bonum vinum servasti usque adhuc. Bonum enim vinum Christus servavit usque adhuc, id est, Evangelium suum.... Lege libros omnes propheticos, non intellecto Christo, quid tam insipidum inventies? Intellige ibi Christum, non solum corpore, sed etiam inebriat, mutans mentem à corpore, ut præterita oblitus, in ea***

quæ ante sunt extenderis...> Quæ ultima verba sunt S. Augustini, tract. 9 in Joan., n. 2 et 5.

Hydræ scz, « quas aquâ jussit impleri Christus, sex mundi significant etates, quibus non defuit prophætia. Ille ergo tempora sex, quasi articulis distributa atque distincta, quasi vasa essent inania, nisi à Christo implerentur. Impletæ sunt prophætia, plena sunt hydræ: sed ut aqua vinum convertatur, in illâ totâ prophætia Christus intelligatur. »

Vers. 11. — Hoc fecit initium signorum Jesus in Canâ Galilææ et manifestavit gloriæ suam, et credidérunt in eum discipuli ejus. Miraculorum finis est manifestatio glorie Dei, fideiisque confirmatio. Primo isto miraculo fides omnipotentiae Christi, tanquam Evangelii fundamentum stabilitate. Aque in vinum converti sunt fidem conversionis substantiarum panis et vini in corpus et sanguinem Christi in sacramento Eucharistie praeservat.

*Hoc fecit initium signorum Jesus. *Miraculum istud non est mirum, is qui Deum id fecisse noverunt. Ipse enim facit vinum in nuptiis Canâ, in sex illis hydris, aut aquâ impleri præcepit, qui omni anno facit hoc in viliibus. Sicut enim quod miserunt ministri in hydris, in vinum conversum est opere Domini: sic et quod ministres fundunt in vinum convertitur ejusdem opere Domini. Illud autem non mirandum, quia omni anno fit, assistitatem amicis adorationem. Nam et considerationem majorem invenit, quâd id quod factum est in hydris aqua. Quis est enim qui considerat opera Dei, quibus regitur et administratur totus hic mundus, et non obstupescit, obruiturque miraculis? Si considerare vinus granis cuiuslibet seminis, magna quadam res est, horror est consideranti. Sed quia homines in aliud intenti perdidérunt considerationem operum Dei, in quâ darent laudem quotidie Creatori: tanquam servavit sibi Deus innata quædam que facere, ut tanquam dormientes homines ad se colendum mirabilibus excitaret. Mortuus resurrexit, mirati sunt homines: tot quotidiani nascuntur, et nemo miratur. Si considereremus prudenter, majoris miraculi est esse quæ non erat, quâd reviveris qui erat, idem tamen Deus Pater Domini nostri Jesu Christi per Verbum suum facit omnia haec, et regit qui crevit. Priora miracula fecit per Verbum suum Deum apud se: posteriora miracula fecit per Verbum suum incarnatum, et propter nos hominem factum. Sicut mirarum quo facta sunt per hominem Jesum, miremur quo facta sunt per Deum Jesum. Per Deum Jesum facta sunt celum et terra, mare et omnis ornatus celi, opulentia terra, facunditas maris, omnia haec quæ oculis adjacent, per Jesus Deum facta sunt. Et evidens haec, et si est in nobis Spiritus ipsius, sic nobis placent ut artifex laudetur: non ut ad opera conversi ab artifice avertamur, et faciem quodammodo ponentes ad ea quæ fecit, dorsum ponamus ad eum qui fecit. Cum ergo tanta videamus facta per Deum Jesum, quid mirarum aquam in vinum conversam per hominem Jesum? neque enim sic factus est homo, ut perderet quod Deus erat. Ipse ergo fecit hoc, qui illa omnia. Non itaque miremur quia Deus fecit; sed amemus quia inter nos fecit, et propter nos**

stram reparacionem fecit. » Hæc verba sunt Augustini, tract. 8 in Joan., n. 4 et 5.

VERS. 14. — Omnes ejecit de templo, etc. Longè gravioris criminis rei sunt templorum nostrorum profanatores, in quibus Dei maiestas singulari modo residet veraque victimæ Christus Jesus pro nobis quotidie immolatur: longè gravitis Deum offendunt confabulationes inutiles, profane, criminose; corporis habitus immodestus, scandalosæ nuditatis, aspectus impudici, occursum ex conducto in templo Dei, vel negotiorum causâ, vel peccati, quā animâ sacrificiis destinata eorumque venditio et emptio. Deo insultat, qui in eis templo nova peccata commitit, ubi vetera larymæ, orationibus, incruento sacrificio expandi sunt. Quid est quid dilectus mens in domo mea fecit sceleris multa? Numquid carnes sanctæ inferent à te malitia tuis in quibus gloriari? Jerem. 11, 13.

VERS. 16. — Nolite facere domum Patris mei, domum negotiorum. Quidquid religione, adorationi, cultu, animalium sanctificationi contrarium est, è templo christianis eliminandum. Qui verbum Dei, sacramentorum administratione, sacrificium, Dei laudes et orationes vendunt, solo gloria humana et honorum retributio et commodorum temporaliuum intuitu sacrum ministerium exercentes, profani sunt negotiatores sacrilegi, è vero templo ejicendi. « Qui sunt qui oves vendunt et columbas? Ipsi sunt qui sua querant in ecclesiâ, non que Jesu Christi. Venale habent totum, qui nolunt redimi: emi nolunt, et vendere volunt. Bonum est enim eis ut reddimunt sanguine Christi, ut peruentiant ad pacem Christi. Quid enim prodest acquirere in hoc seculo quidlibet temporalē et transitorium, sive sit pecunia, sive sit voluptas ventris et gutturas, sive sit honor in laude humana? Nonne omnis fumus et venust? Nonne omnia transeunt, currunt? Et ut his que hæserint transeantibus, quia simul transeunt? Nonne omni fluvio precepit currere in mare? Et ut qui ceciderit, quia in mare traheretur. Ergo tenero debemus omnes affectus à talibus concupiscentiis. Qui talia querant, vendunt. Nam et Simon Magus idem volebat emere Spiritum sanctum, quia videntebat Spiritum sanctum: et putabat apostolos mereatores esse, quales Dominus de templo flagello ejecit. De illis erat qui columbas vendunt. Etenim in columba apparuit Spiritus sanctus. Columba non est venialis: gratis datur, quia gratia vocatur. » Ita S. Augustinus, tract. 10 in Joan., n. 6.

VERS. 17. — Recordari sunt verò discipuli ejus quia scriptum est: Zelus dominus tuus comedit me. « Unusquisque Christianus in membris Christi zelo dominus Dei comedatur. Quis comeditur zelo domus Dei: « Qui omnia que fortè tibi videt perversa, satagit corrigi, cupit emendari, non quiescit: si emendare non potest, tolerat, gemit. Ergo zelus dominus Dei comedat te: non enim magis est dominus tua, quam

CAPUT III.

1. Erat autem homo ex phariseis, Nicodemus nomine, princeps Iudeorum.

CHAPITRE III.

1. Or, il y avait un homme d'entre les pharisiens nommé Nicodème, sénateur des Juifs,

2. Ille venit ad Iesum nocte, et dixit ei: Rabbi, scimus quia à Deo venisti magister: nemo enim potest haec signa facere, quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo.

3. Respondit Jesus, et dixit ei: Amen, amen dico tibi: Nisi quis renatus fuerit denū, non potest vivere regnum Dei.

4. Dicit ad eum Nicodemus: Quomodo potest homo nasci, cùm sit sex? numquid potest in ventre matris sue iteratio introire, et renasci?

5. Respondit Jesus: Amen, amen dico tibi: Nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu sancto, non potest introire in regnum Dei.

6. Quid natum est ex carne, caro est, et quod natum est ex Spiritu, spiritus est.

7. Non miraris, quia dixi tibi: Oportet vos nasci demū.

8. Spiritus ubi vult spirat, et vocem ejus audis: sed nescis unde veniat, aut quid vadat: sic est omnis qui natus est ex Spiritu.

9. Respondit Nicodemus, et dixit ei: Quomodo possunt haec fieri?

10. Respondit Jesus, et dixit ei: Tu es magister in Israël, et huc ignoras?

11. Amen, amen dico tibi, quia quod scimus, loquimur: et quod vidimus, testamur: et testimonium nostrum non accipiatis.

12. Si terrena dixi vobis et non creditis: quomodo, si dixerim vobis celestia, creditis?

13. Et nemo ascendit in celum, nisi qui descendit de celo, Filius hominis, qui est in celo.

14. Et sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto, ita exaltari oportet Filium hominis:

15. Ut omnis qui credit in ipsum, non pereat, sed habeat vitam æternam.

16. Sic enim Deus dixit mundum, ut Filium suum unicigenitum dare: ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam.

17. Non enim misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvator mundus per ipsam.

18. Qui credit in eum, non iudicatur: qui autem non credit, iam iudicatus est, quia non credit in nomine unicigeniti Filii Dei.

19. Hoc est autem iudicium: quia lux venit in mundum, et dilexit homines magis tenebras quam lucem: erant enim eorum mala opera.

20. Omnis enim qui male agit, edit lucem, et non venit ad lucem, ut non arguitur opera ejus:

21. Qui autem facit veritatem, venit ad lucem, ut manifestentur opera ejus, quia in Deo sunt facta.

22. Post haec venit Jesus, et discipuli ejus, in terram Iudeam: et illi demorabatur cum eis, et baptizabat.

23. Erat autem et Joannes baptizans in Aenon iuxta Salim, quia aquæ multæ erant illuc, et veniebant, et baptizabantur.

24. Nondum enim missus fuerat Joannes in carcere.

2. Qui vint la nuit trouver Jésus, et lui dit: Rabbi, nous savons que vous êtes un docteur venu de la part de Dieu: car personne ne saurait faire les miracles que vous faites, si Dieu n'est avec lui.

3. Jésus répondit et lui dit: En vérité, en vérité je vous le dis, personne ne peut avoir part au royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau.

4. Nicodème lui dit: Comment peut naître un homme qui est déjà vieux? peut-il rentrer une seconde fois dans le sein de sa mère, pour naître de nouveau?

5. Jésus lui répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, si un homme ne renait de l'eau, et du Saint-Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. Ce qui est né de la chair est chair, mais ce qui est né de l'Esprit, est esprit.

7. Ne nous étonnez pas de ce que je vous ai dit, qu'il faut que vous naissiez encore une fois.

8. L'Esprit souffle où il veut, et vous entendez sa voix; mais vous ne savez, ni d'où il vient, ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'Esprit.

9. Nicodème répondit et lui dit: Comment cela peut-il se faire?

10. Jésus répondit et lui dit: Quoi! vous êtes maître en Israël, et vous ignorez ces choses?

11. En vérité, en vérité je vous dis que nous ne disons que ce que nous savons bien, et que nous ne rendons témoignage que de ce que nous avons vu; et cependant vous ne recevez point notre témoignage.

12. Mais si vous ne me croyez pas, lorsque je vous dirai des choses de la terre, comment me croirez-vous quand je vous parlerai des choses du ciel?

13. Car personne n'est monté au ciel, que celui qui est descendu du ciel; le Fils de l'homme qui est dans le ciel.

14. Et comme Moïses dans le désert cleva en haut le serpent, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé en haut,

15. Afin que tout homme qui croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle;

16. Car Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle;

17. Car Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

18. Celui qui croit en lui, n'est pas condamné; mais celui qui n'y croit pas, est déjà condamné, parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu.

19. Or, le sujet de cette condamnation, est que la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises;

20. Car quiconque fait le mal, hait la lumière, et ne s'approche point de la lumière, de peur qu'elle ne le convainque du mal qu'il fait.

21. Mais celui qui fait ce que la vérité prescrit, s'approche de la lumière, afin que ses œuvres soient découvertes, parce qu'elles sont faites en Dieu.

22. Après cela, Jésus vint avec ses disciples dans le territoire de la Judée. Il y demeurait avec eux, et y baptisait.

23. Jean baptisait aussi à Ennon, près de Salim, parce qu'il y avait là quantité d'eaux; et plusieurs y venaient, et y étaient baptisés;

24. Car pour lors Jean n'avait pas encore été mis en prison.